

C. E. D. E. P.
Comité Européen : Droit, Ethique et Psychiatrie

Claude LOUZOUN
Président

Bruno GRAVIER
Secrétaire

Paul ARTEEL
Trésorier

Avec
Psichiatria Democratica

XVII^{ème} séminaire annuel

**Dangerosité,
sécurité des personnes :
une question de santé mentale ?**

Bari

9 – 11 mai 2008

PROGRAMME

Présentation

Dangerosité et sécurité des personnes : une question de santé mentale ?

Les politiques à objectif sécuritaire à court terme dites de « tolérance zéro » —avec une pénalisation massive et le mirage d'une société à risque zéro— fleurissent en Europe. La liberté proclamée par celles-ci correspond à un libéralisme sans liberté de choix, un conservatisme mercantile et une responsabilité rabattue strictement à l'individu et dédouanant le politique et les conditions socio-économiques. La défense sociale reprend de l'ampleur. La peine de mort abolie, la psychiatrie « ordinaire » récusant l'internement à vie, il reste la rétention à vie dans une alliance justice – psychiatrie rénovée par la dangerosité, la gestion du risque, la perspective d'une société post-disciplinaire. Certaines catégories de criminels sont dans le langage politique des malades ... à éradiquer ; quant aux « malades mentaux » ils redeviendraient fâcheusement des délinquants et des criminels à marquer de nouveau du sceau d'un sérieux contrôle médicosocial et de l'enfermement (y compris le traitement communautaire obligatoire); les SDF aussi. Retour du côté des « classes dangereuses » ? Remake du grand renfermement ? Faillite des dispositifs de l'Etat social et de la « révolution psychiatrique » ? Ou simplement société post-disciplinaire ?

Citons —plutôt longuement— en guise de base radicale commune à notre réflexion :

« Mais en mettant de plus en plus en avant, non seulement le criminel comme sujet de l'acte, mais aussi l'individu dangereux comme virtualité d'actes est-ce qu'on ne donne pas à la société des droits sur l'individu à partir de ce qu'il est (...) par nature, selon sa constitution, selon ses traits caractériels ou ses variables pathologiques(...) peut-être pressent —on se qu'il y aurait de redoutable à autoriser le droit à intervenir sur les individus en raison de ce qu'ils sont : une terrible société pourrait sortir de là » (**Michel Foucault**, L'évolution de la notion d'« individu dangereux » dans la psychiatrie légale, *Déviance et Société* 1981 ; 5, 4 : 403-422, cité par Bruno Gravier in Comment évaluer la dangerosité dans le cadre de l'expertise psychiatrique et quelles sont les difficultés et les pièges de cette évaluation ?).

*Le totalitarisme ne tend pas à soumettre les hommes à des règles despotiques,
mais à un système dans lequel les hommes sont superflus*
Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme*

« Le vieux fascisme si actuel et puissant qu'il soit dans beaucoup de pays, n'est pas le nouveau problème actuel. On nous prépare d'autres fascismes. Tout un néo-fascisme s'installe par rapport auquel l'ancien fascisme fait figure de folklore (...). Au lieu d'être une politique et une économie de guerre, le néo-fascisme est une entente mondiale pour la sécurité, pour la gestion d'une « paix » non moins terrible, avec organisation concertée de toutes les petites peurs, de toutes les petites angoisses qui font de nous autant de micro-fascistes, chargés d'étouffer chaque visage, chaque parole un peu forte, dans sa rue, son quartier, sa salle de cinéma. »
Gilles Deleuze, février 1977, Deux régimes de fous — Textes et entretiens 1975 – 1995, Les éditions de Minuit, 2003.

Après des décennies de transformations du traitement de la folie et de la représentation du malade mental, nous assistons incontestablement à une troublante cohabitation constituant les habits neufs de la psychiatrie. La dangerosité en devient la frontière de « discrimination positive ». Le biopouvoir psychiatrique y retrouve sa collaboration historique aux politiques sécuritaires après son grand écart avec les droits de l'homme. Il y a le « medical revival » de la psychiatrie en phase avec le scientisme et un ordre moral sanitaire (la santé publique comme police sanitaire nostalgique de la prohibition américaine des débuts du XX^e siècle) autant qu'avec la marchandisation de la santé. Il y a cette expansion expertale, cette ambition savante prédictive, cette prétention à évaluer et à solutionner qui s'emboîtent à la démagogie victimaire et à la folie répressive de la société actuelle.

Il y a aussi le réel de la folie, de la violence, des « troubles du comportement » comme signes de pathologie individuelle, mais aussi d'une histoire singulière, de la souffrance sociale, de la rupture excluante autant que de la révolte contre la précarité et l'exclusion, de la dangerosité aussi, du soin enfin (y compris de l'obligation de soin).

Claude Louzoun

Mars 2008

Séminaire en 5 sessions :

Vendredi 9 mai 2008

↳ 17 heures – 20 heures :

Les enjeux dangereux de la dangerosité pour la démocratie et pour la psychiatrie

Présidence : Pierangelo Di Vittorio, Paul Arteel

- ✓ Mariella Genchi : *Sécurité, santé mentale, démocratie*
- ✓ Bruno Gravier : *La dangerosité : définitions, évaluation, discussion*
- ✓ Jacques Michel : *Pour l'ordre public*
- ✓ Gilles Chantraine : *Gouverner la dangerosité. Pour une sociologie transinstitutionnelle.*
- ✓ Luigi Leonori : « *On ne peut pas dire : on ne savait pas* ». *Entre délit de fuite et non assistance à personne en danger, ici et ailleurs ! »*

Samedi 10 mai 2008

↳ 8 h 30 – 12 heures :

Dangerosité, internement psychiatrique et traitement communautaire obligatoire :

Présidence : Claude Louzoun, Paolo Tranchina

1) La loi italienne à l'épreuve de ses 30 ans

- ✓ Emilio Lupo : *L'expérience de 30 ans de la loi 180*
- ✓ Salvatore Di Fede : *Au sud de la loi 180*

2) La dangerosité comme critère central (judiciaire, policier, politique, ..., dans la représentation des usagers) ou à l'inverse comme une justification à écarter (du côté de la clinique, des bonnes pratiques, du droit à la santé, ...) ?

- ✓ Martine Dutoit : *Les usagers et la dangerosité : discrimination ou état de nécessité ?*
- ✓ Pauline Rhenter : *Nécessité de soins et présomption de dangerosité sociale : contribution critique à partir d'hospitalisation psychiatrique d'office en France.*
- ✓ Paolo Girolami : *La dangerosité du psychiatre.*

↳ 16 heures – 20 heures :

Le sécuritaire et le thérapeutique : les liaisons dangereuses

Présidence : Bruno Gravier, Pauline Rhenter

- ✓ Philippe Genuit : *La dangerosité entre aliénation, altération et anticipation. Point de vue psychocriminologique sur la disposition dangereuse et l'état dangereux.*
- ✓ Claude Olivier Doron : *La rétention de sûreté et le « devoir de précaution ».*
- ✓ Cesare Bondioli : *Le dépassement progressif des hôpitaux psychiatriques judiciaires en Italie..*
- ✓ Jean-Pierre Martin : *Les précaires, une figure de la dangerosité sociale.*

Dimanche 11 mai 2008

↳ 8h30 – 12h :

Le judiciaire et le thérapeutique : Confrontation ou alliance ?

Besoin de réexamen, nécessité de clarification.

Présidence : Sophie Baron-Laforêt, Eric Messens

- ✓ Jean-Christophe Coffin : *Dangerosité : variations autour d'un mot et ses dimensions historiques et éthiques.*
- ✓ Mario Colucci : Pratique de transformation psychiatrique et champ pénal : l'expérience de Trieste.
- ✓ Annick Kouba : A propos de la pratique clinique de l'obligation de soin judiciaire.
- ✓ Anne Biadi-Imhof : Judiciaire et/ou thérapeutique, le défi éthique et politique d'une approche globale de la dangerosité.

↳ 17 heures – 20 heures :

Table ronde : Issues cliniques, éthiques et politiques à la gestion des risques et aux dangers politiques de la dangerosité

- ☞ Au-delà des actes vitaux de dénonciation, y a-t-il : une ligne de résistance basée sur des principes éthiques et techniques alternatifs ? une stratégie concrète de critique pratique échappant aux protocoles « a-théoriques » des « bonnes » pratiques ?
- ☞ Comment sortir du dilemme de la dangerosité ? Quels seraient les présupposés d'une alterclinique dans ce champ médico-judiciaire ?
- ☞ Quelle alliance Justice / psychiatrie ?

Animation : Paul Arteel, Anne Biadi-Imhof

Introductions : Claude Louzoun, Pier Angelo Di Vittorio

Participants : Sophie Baron Laforêt, Gérard Chantraine, Mario Colucci, Claude Olivier Doron, Martine Dutoit, Mariella Genchi, Bruno Gravier, Jean-Pierre Martin, Eric Messens, Jacques Michel